

Faits saillants des négociations

Mars 2015

Table des matières

Conventions conclues en mars.....	4
Règlements des salaires – mars.....	5
Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne, mois courant.....	5
Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne, trois années courantes	5
Tableau 3 : Augmentation annuelle moyenne par secteur, mois courant	5
Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne par secteur, trois années courantes	6
Tendances des salaires par secteur (de 2005 à mars 2015)	7
Graphique 1 : Tendances des règlements du secteur public (ventilation : parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé	7
Graphique 2 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements des secteurs privé et parapublic (sauf le secteur fédéral)	8
Graphique 3 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des conventions de tous les secteurs confondus.....	9
Règlements de mars.....	10
Fabrication.....	10
Transport, communications et services publics	11
Administrations publiques.....	11
Enseignement et services connexes	12
Soins de santé et assistance sociale.....	13
Soins de santé et assistance sociale (suite)	14
Soins de santé et assistance sociale (suite)	15
Soins de santé et assistance sociale (suite)	16
Autres services	16
Sommaires de règlements choisis	17
Premier trimestre de 2015.....	19
Rajustements de salaire	19
Négociations.....	20
Négociations à venir	20
Arrêts de travail.....	20
Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaire de base, par secteur (privé et public), du 1 ^{er} trimestre de 2014 au 1 ^{er} trimestre de 2015.....	Error! Bookmark not defined.
Premier trimestre de 2014	Error! Bookmark not defined.
Deuxième trimestre de 2014.....	22

Troisième trimestre de 2014	22
Quatrième trimestre de 2014	22
Premier trimestre de 2015	23
Tableau 5 : Distribution des augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur (privé et public), 1 ^{er} trimestre de 2015	23
Tableau 6 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur (fabrication et autres), du 1 ^{er} trimestre de 2014 au 1 ^{er} trimestre de 2015	24
Premier trimestre de 2014	24
Deuxième trimestre de 2014	24
Troisième trimestre de 2014	24
Quatrième trimestre de 2014	24
Premier trimestre de 2015	25
Tableau 7 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur, 1 ^{er} trimestre de 2015	25
Tableau 7 (suite)	26
Tableau 8 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, tous les secteurs, 1 ^{er} trimestre de 2015	27
Tableau 9 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par durée et par secteur, 1 ^{er} trimestre de 2015	27
Tableau 10 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par durée (fabrication et autres), 1 ^{er} trimestre de 2015	28
Tableau 11 : Durée des négociations, par secteur, 1 ^{er} trimestre de 2015	28
Tableau 12 : Durée moyenne des négociations, par secteur, 1 ^{er} trimestre de 2015	29
Tableau 13 : Mode de règlement, par secteur, 1 ^{er} trimestre de 2015	29
Tableau 14 : Arrêts de travail, janvier-mars 2014 et 2015	30
Tableau 15 : Jours-personnes perdus, janvier-mars 2014 et 2015	30
Graphique 4 : Arrêts de travail	30
Tableau 16 : Arrêts de travail relevant de la compétence de l'Ontario, de 1990 à mars 2015	31
Tableau 17 : Principales négociations en cours	32
Tableau 18 : Indice des prix à la consommation (2002 = 100)	33

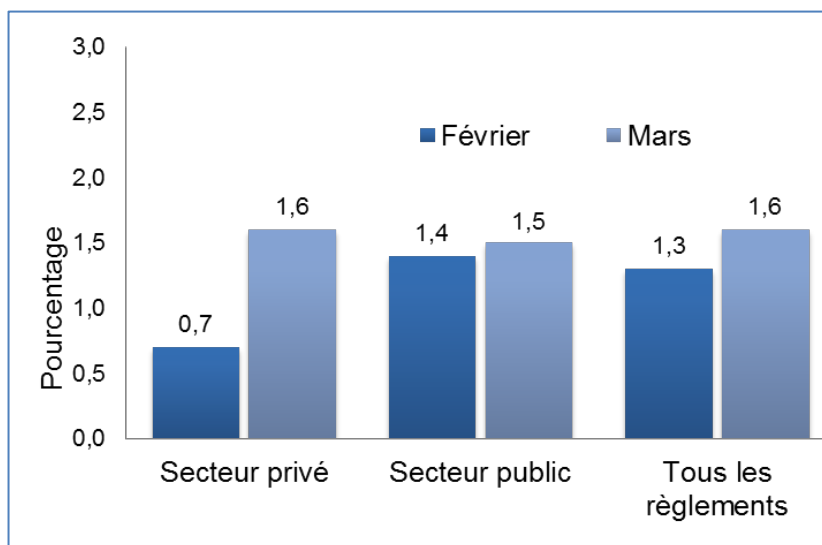
Conventions conclues en mars

En mars, 42 conventions collectives visant chacune au moins 150 employés ont été ratifiées. Ensemble, elles visaient 21 770 employés, dont 73,8 % étaient du secteur public (16 081).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base en mars était de 1,6 %, une hausse par rapport à celle de 1,3 % en février. Dans le secteur public, les 33 conventions conclues accordaient une augmentation annuelle moyenne du salaire de base de 1,5 %, une hausse par rapport à celle de 1,4 % du mois précédent. Dans le secteur privé, les neuf conventions conclues accordaient une augmentation annuelle moyenne du salaire de base de 1,6 %, une hausse par rapport à celle de 0,7 % en février.

En ce qui concerne les règlements de mars, les secteurs qui ont connu l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base la plus élevée était la fabrication et les administrations publiques, à 2,1 % (cinq et trois règlements respectivement). La plus faible augmentation annuelle moyenne du salaire de base a été signalée dans le secteur de l'enseignement et des services connexes et dans les autres services, à 1,4 % (six règlements et un règlement respectivement). Les secteurs du transport, des communications et des services publics (trois règlements) ont connu une augmentation annuelle moyenne de salaire de 1,7 %. La majorité des employés travaillaient dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (24 conventions), soit 9 654 employés, avec une augmentation annuelle moyenne du salaire de base de 1,6 %.

Augmentation annuelle moyenne du salaire de base



Règlements des salaires – mars

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne, mois courant

Secteur	Conventions	Employés	Mars 2015 (%)
Secteur privé	9	5 689	1,6
Secteur public	33	16 081	1,5
Toutes les conventions	42	21 770	1,6

Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne, trois années courantes

Secteur	2013 (%)	2014 (%)	Janv.-mars 2015 (%)
Secteur privé	2,3	1,9	1,6
Secteur public	0,5	1,4	1,4
Toutes les conventions	1,0	1,5	1,5

Tableau 3 : Augmentation annuelle moyenne par secteur, mois courant

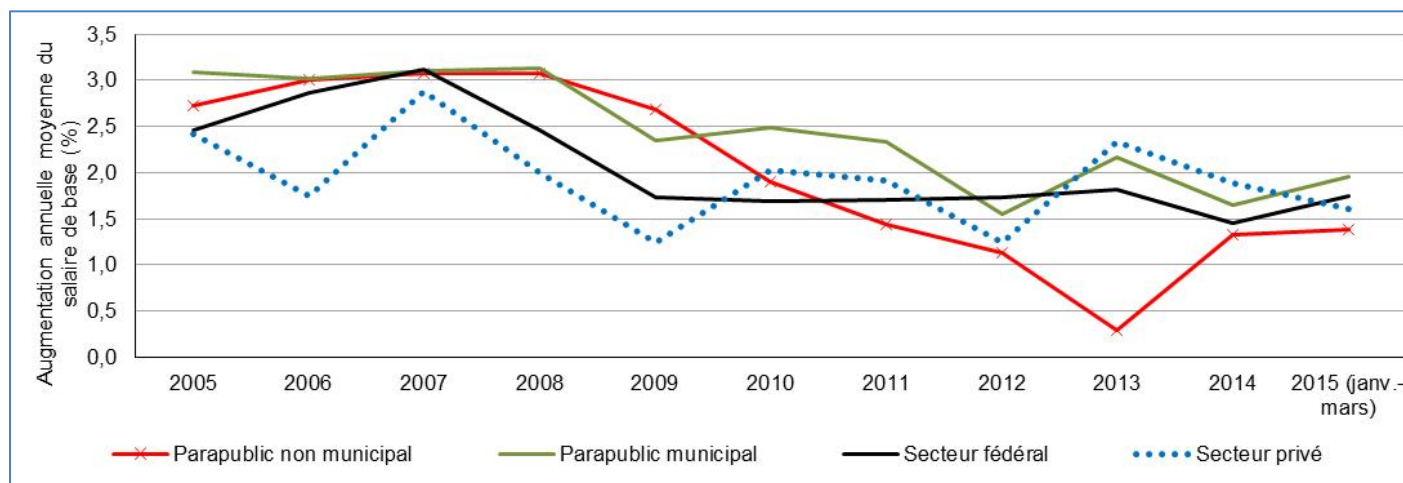
Secteur	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne (%)
Primaire	-	-	-
Fabrication	5	943	2,1
Construction	-	-	-
Commerce et finances	-	-	-
Transport, communications et services publics	3	2 446	1,7
Administrations publiques	3	662	2,1
Enseignement et services connexes	6	5 765	1,4
Soins de santé et assistance sociale	24	9 654	1,6
Autres services	1	2 300	1,4
Toutes les conventions	42	21 770	1,6

Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne par secteur, trois années courantes

Secteur	2013 (%)	2014 (%)	Janvier-mars 2015 (%)
Primaire	2,1	2,3	2,0
Fabrication	1,2	1,6	1,9
Construction	2,6	2,6	-
Commerce et finances	1,4	1,8	1,5
Transport, communications et services publics	2,1	1,7	1,7
Administrations publiques	1,1	1,7	2,1
Enseignement et services connexes	0,0	1,3	1,4
Soins de santé et assistance sociale	1,1	1,3	1,4
Autres services	2,3	1,9	1,4
Toutes les conventions	1,0	1,5	1,5

Tendances des salaires par secteur (de 2005 à mars 2015)¹

Graphique 1 : Tendances des règlements du secteur public (ventilation : parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé



Secteur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (janvier-mars)
Non municipal	2,7	3,0	3,1	3,1	2,7	1,9	1,4	1,1	0,3	1,3	1,4
Municipal	3,1	3,0	3,1	3,1	2,3	2,5	2,3	1,5	2,2	1,7	2,0
Fédéral	2,5	2,9	3,1	2,5	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,5	1,7
Privé	2,4	1,8	2,9	2,0	1,2	2,0	1,9	1,2	2,3	1,9	1,6

1

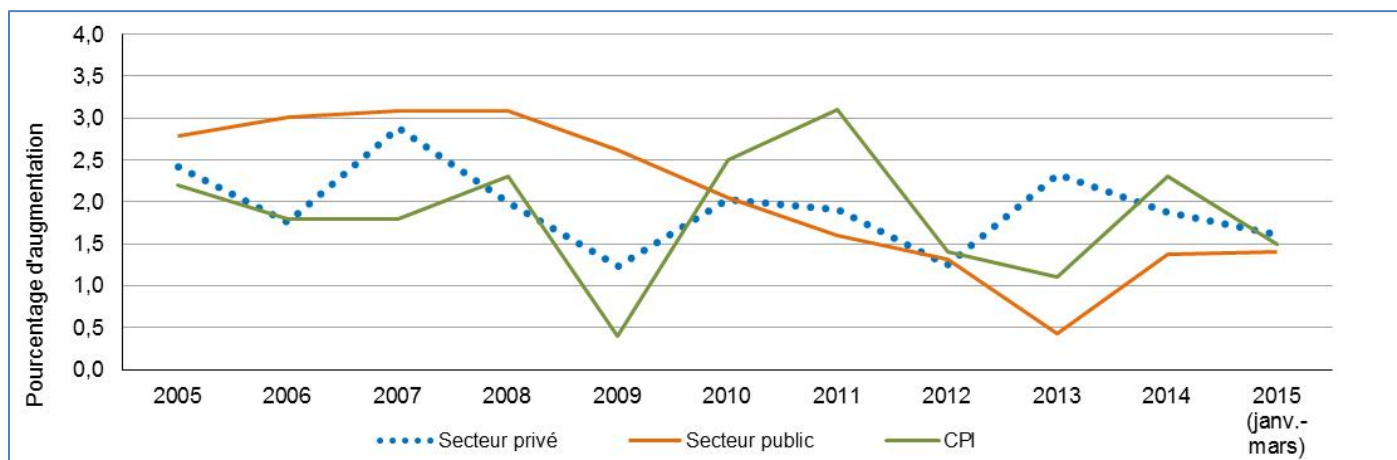
Le graphique ci-dessus illustre les augmentations annuelles moyennes du salaire de base dans les secteurs parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral et privé en Ontario de 2005 à mars 2015.

De janvier à mars 2015, l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base dans le secteur parapublic non municipal a atteint 1,4 %. Celle du secteur municipal s'est établie à 2,0 %.

De janvier à mars 2015, le secteur fédéral s'est établi à 1,7 % et l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base dans le secteur privé a atteint 1,6 %.

¹ Les données sur les salaires sont tirées des conventions visant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Elles sont fondées également sur les conventions ratifiées du 1^{er} janvier 2005 au 31 mars 2015 (données à jour le 31 mars 2015). Ces données tiennent compte de l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base sur la durée de la convention collective et excluent les paiements forfaitaires. Les données sur les salaires tiennent compte en outre des estimations des indemnités de vie chère. L'augmentation annuelle moyenne du salaire de base déclarée pour 2015 est fondée sur la période de janvier à mars 2015.

Graphique 2 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements des secteurs privé et parapublic (sauf le secteur fédéral)²



Secteur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (janvier-mars)
Privé	2,4	1,8	2,9	2,0	1,2	2,0	1,9	1,2	2,3	1,9	1,6
Parapublic	2,8	3,0	3,1	3,1	2,6	2,0	1,6	1,3	0,4	1,4	1,4
IPC	2,2	1,8	1,8	2,3	0,4	2,5	3,1	1,4	1,1	2,3	1,5

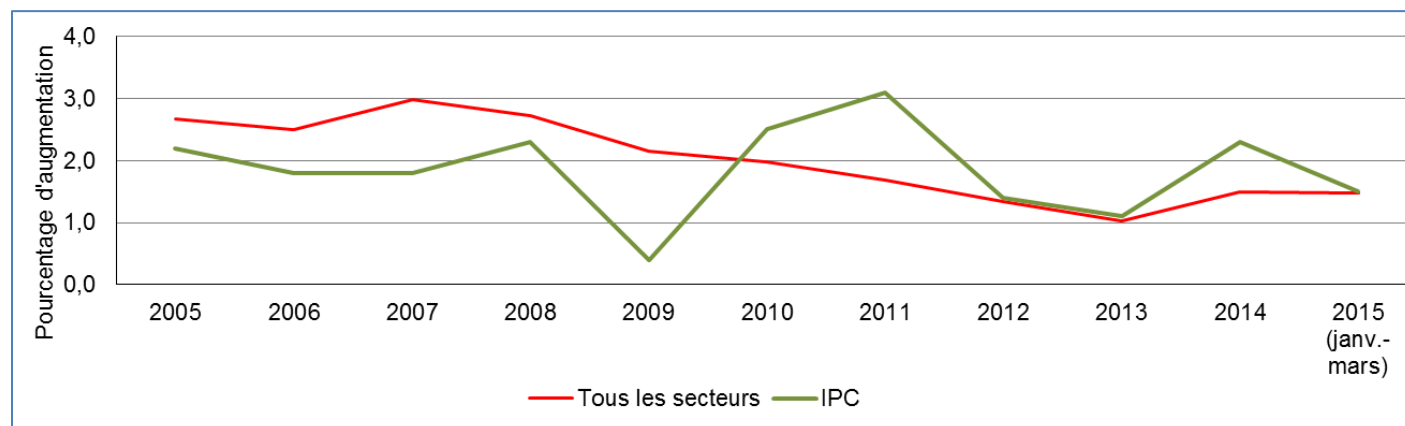
1

Le graphique ci-dessus illustre les augmentations annuelles moyennes du salaire de base dans les secteurs privé et parapublic, ainsi que l'Indice des prix à la consommation (depuis le début de l'année) pour l'Ontario de 2005 à mars 2015.

De janvier à mars 2015, l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base dans le secteur privé a atteint 1,6 % et dans le secteur parapublic, l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base combinée était de 1,4 %. L'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario s'est établi à 1,6 % en mars et à 1,5 % en moyenne pour le premier trimestre.

² Les données sur les salaires sont tirées des conventions visant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Elles sont fondées également sur les conventions ratifiées du 1^{er} janvier 2005 au 31 mars 2015 (données à jour le 31 mars 2015). Ces données tiennent compte de l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base sur la durée de la convention collective et excluent les paiements forfaitaires. Les données sur les salaires tiennent compte en outre des estimations des indemnités de vie chère. L'augmentation annuelle moyenne du salaire de base déclarée pour 2015 est fondée sur la période de janvier à mars 2015.

Graphique 3 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des conventions de tous les secteurs confondus³



Secteur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (janvier-mars)
Tous les secteurs	2,7	2,5	3,0	2,7	2,2	2,0	1,7	1,3	1,0	1,5	1,5
IPC	2,2	1,8	1,8	2,3	0,4	2,5	3,1	1,4	1,1	2,3	1,5

1

Le graphique ci-dessus illustre la moyenne des augmentations annuelles des salaires de base prévues par les conventions visant 150 employés ou plus dans tous les secteurs (parapublic non municipal, municipal, fédéral et privé), ainsi que l'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario de 2005 à mars 2015.

De janvier à mars 2015, l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base dans tous les secteurs était de 1,5 %. L'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario s'est établi à 1,5 % pour le premier trimestre de 2015.

³ Les données sur les salaires sont tirées des conventions visant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Elles sont fondées également sur les conventions ratifiées du 1^{er} janvier 2005 au 31 mars 2015 (données à jour le 31 mars 2015). Ces données tiennent compte de l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base sur la durée de la convention collective et excluent les paiements forfaitaires. Les données sur les salaires tiennent compte en outre des estimations des indemnités de vie chère. Les données déclarées pour 2015 sont fondées sur la période de janvier à mars 2015.

Règlements de mars

Fabrication

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 prem. mois (%)	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Cooper Standard Automotive Canada Limited	Syndicat des Métallos	3,4 ⁴	5,3		207	36	31 mars 2018
Firestone Textiles Company, division de Bridgestone Canada Inc. (Firestone Textiles)	Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce	1,8 ⁵	1,6		150	36	15 déc. 2017
Kaiser Aluminum Canada Ltd (London)	Syndicat des Métallos	2,0	2,0	Ratification : 300 \$	175	36	28 févr. 2018
KP Building Products Ltd. (production)	Teamsters	1,5	0,0		159	60	27 janv. 2020
Moulure Alexandria Moulding Inc. (production)	Syndicat des Métallos	1,7	2,0		252	36	09 déc. 2017

⁴ Rajustements pour les métiers spécialisés et certains autres groupes.

⁵ Y compris les clauses de IVC ou les estimations de IVC.

Transport, communications et services publics

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 prem. mois (%)	Paie-ments forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Bruce Power LP. représentée par son commandité Bruce Power Inc. (professionnels / superviseurs)	Society of Energy Professionals	2,1 ⁶	2,0		1 072	48	31 déc. 2018
Canadian Media Production Association (CMPA) (entente de production indépendante) Writers Guild of Canada	Writers Guild of Canada	1,0	1,0		1 154	36	31 déc. 2017
Chemin de fer Canadien Pacifique (métiers d'atelier)	Unifor	3,4 ⁷	3,0		220	48	31 déc. 2018

Administrations publiques

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 prem. mois (%)	Paie-ments forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Cité de Burlington (service d'incendie)	Association internationale des pompiers (Burlington)	2,9	3,1		200	36	30 avr. 2014
Opérations des enquêtes statistiques (intervieweurs sur place)	Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC)	1,7	1,8		188	36	30 nov. 2014
Opérations des enquêtes statistiques (interviewers régionaux)	AFPC	1,7	1,8		274	36	30 nov. 2014

⁶ Y compris les clauses de IVC ou les estimations de IVC.

⁷ Rajustements pour les métiers spécialisés et certains autres groupes.

Enseignement et services connexes

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 prem. mois (%)	Paielements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Université Trent (aides enseignants de l'unité 2 - temps partiel)	Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)	1,2	1,0	Temps plein - RGT : ratification :150 \$ 30 oct. 2015 : 100 \$ 30 oct. 2016 : 50 \$ Tous les autres : 50 \$	350	36	31 août 2017
Université de Toronto (unité 3 - chargés de cours à temps partiel)	SCFP	1,1	1,0	Voir les sommaires des règlements	1 200	36	31 août 2017
Université Wilfrid Laurier (enseignants et bibliothécaires)	Ass. des enseignants de l'Université	1,5	1,5		515	36	30 juin 2017
Université York (unité 1 - aides enseignants)	SCFP	1,5	1,5	Augmentation rétroactive de 1,5 % versée en un paiement forfaitaire	1 750	36	31 août 2017
Université York (unité 2 - enseignants à contrat)	SCFP	1,5	1,5	Augmentation rétroactive de 1,5 % versée en un paiement forfaitaire	1 200	36	31 août 2017
Université York (unité 3 – adjoints de recherche)	SCFP	1,5	1,5	Augmentation rétroactive de 1,5 % versée en un paiement forfaitaire	750	36	31 août 2017

Soins de santé et assistance sociale

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 prem. mois (%)	Paie- ments forfai- taires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Bethesda Community Services Inc.	SCFP	3,1 ⁸	3,2		275	24	31 mars 2016
Centre d'accès aux soins communautaires du Centre	Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario (AIIO)	1,4	1,4		670	24	31 mars 2016
Centre d'accès aux soins communautaires du Centre-Est	AIIO	1,4	1,4		500	24	31 mars 2016
Community Living Oshawa Clarington	SCFP	3,3	3,6		280	24	31 mars 2016
Community Living Sarnia-Lambton	SCFP	3,2	3,6		176	24	31 mars 2016
Community Living Stratford and Area	Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO)	2,1	2,8		176	24	31 mars 2016
Centre d'accès aux soins communautaires Erie St. Clair	AIIO	1,4	1,4		259	24	31 mars 2016
Extendicare (Canada) Inc. (service/IAA)	Unifor	1,4	1,5		497	24	31 juill. 2016

⁸ Restructuration de la grille salariale.

Soins de santé et assistance sociale (suite)

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 prem. mois (%)	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Extendicare (Canada) Inc. (service / IAA) (temps partiel)	Unifor	1,4	1,5		579	24	31 juill. 2016
Heron Terrace Long Term Care Community (service / IAA)	Unifor	1,4	1,5		155	24	31 oct. 2016
Leisureworld Caregiving Centre Madonna (Madonna Nursing Home) (service / IAA)	SCFP	1,8	2,0		175	24	31 mars 2013
London Health Sciences Centre (service / IAA / tech. / métiers) (temps plein / temps partiel)	Unifor	1,3	1,4	Temps plein : 150 \$ Autres : 75 \$ ⁹	1 483	36	10 oct. 2017
Centre d'accès aux soins communautaires du Nord-Est	AIO	2,4	1,4		294	24	31 mars 2016
Centre d'accès aux soins communautaires de Simcoe Nord Muskoka	AIO	1,4	1,4		194	24	31 mars 2016

⁹ Pour les employés engagés avant le 16 mars 2015.

Soins de santé et assistance sociale (suite)

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 prem. mois (%)	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Pathways To Independence	SEFPO	2,5	2,5	Temps plein : 1 300 \$ Temps partiel : 650 \$ (1 000 h et +); Temps partiel : 325 \$ (1 000 h et -)	300	24	31 mars 2016
Hôpital Queensway- Carleton (soins paramédicaux)	SEFPO	1,4	1,4		311	24	31 mars 2016
Revera Long Term Care Inc. (Forest Heights Long Term Care Centre)	Unifor	1,4	1,5		260	26	30 juin 2015
Hôpital de Scarborough (bureaux / commis)	SEFPO	0,7	0,7	Année 1 : 0,7 % Année 2 : 0,7 % Année 3 : 0,7 % Année 4 : 0,7 %	342	48	31 mars 2017
Centre d'accès aux soins communautaires du Sud-Est	AIIO	1,4	1,4		223	24	31 mars 2016
Centre d'accès aux soins communautaires du Sud-Ouest	AIIO	1,4	1,4		422	24	31 mars 2016

Soins de santé et assistance sociale (suite)

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 prem. mois (%)	Paie- ments forfai- taires	Nombr e appro x. d'empl oyés (Ontari o)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
St. Joseph's Health Care (service / IAA) (St. Joseph / Parkwood / Mt. Hope / SW Center for Forensic Mental Health)	Unifor	1,4	1,4	Veuillez consulter les Sommaires de règlements	1 434	36	31 mars 2018
Trillium Villa Nursing Home (service / AA)	Unifor	1,4	1,5		166	24	31 oct. 2016
Trinity Village Care Centre (service / IAA)	Unifor	1,4	1,5		220	24	31 oct. 2016
Centre d'accès aux soins communautaires Waterloo Wellington	AIIO	1,4	1,4		263	24	31 mars 2016

Autres services

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 prem. mois (%)	Paie- ments forfai- taires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Securitas Canada Limited (Ontario) (gardes de sécurité)	Syndicat des Métallos	1,4	1,0		2 300	48	30 juin 2018

1

Sommaires de règlements choisis

(Éléments monétaires clés selon les renseignements disponibles)

Conseil d'administration de l'Université de Toronto et Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3902 (1 200 chargés de cours à temps partie I de l'unité 3)

Convention de renouvellement de trois ans en vigueur du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2017.

- Augmentations de salaire le 1^{er} septembre 2014 : 1 %, le 1^{er} septembre 2015 : 0,5 %, le 1^{er} janvier 2016 : 0,5 % du salaire au 31 août 2015, le 1^{er} septembre 2016 : 0,5 %, le 1^{er} janvier 2017 : 0,75 % du salaire au 31 août 2016.
- Paiements forfaitaires aux chargés de cours à temps partiel (indemnité) les 1^{re}, 2^e et 3^e années de 300 \$ par année pour un cours complet; pour les chargés de cours de rédaction et autres professionnels en musique (payés à l'heure), paiements forfaitaires pour les 1^{re}, 2^e et 3^e années allant de 70 \$ à 300 \$ par année selon les heures travaillées.

London Health Sciences Centre et Unifor, section locale 27 (1 483 employés)

Convention de renouvellement de trois ans en vigueur du 11 octobre 2014 au 10 octobre 2017.

- Augmentations de salaire de 1,4 % les première et deuxième années et de 1,0 % la troisième année.
- Paiement forfaitaire de 150 \$ pour les employés à temps plein et de 75 \$ pour les autres le 16 mars 2015 (les employés engagés à compter du 17 mars 2015 ne seront pas admissibles).
- Augmentation des prestations de soins de la vue à un maximum de 300 \$ tous les 24 mois, avec plafond de 70 \$ par employé; à compter du 11 octobre 2016, le maximum passe à 325 \$ tous les 24 mois et l'examen oculaire est plafonné à 80 \$ par employé.
- Les prestations de chiropractie et de massothérapie passent à 325 \$ par année, puis à 350 \$ le 11 octobre 2016.

Maisons de soins infirmiers participantes (22 maisons de soins infirmiers indépendantes, y compris Trinity Village et Trillium Villa) et Unifor, sections locales 302, 1106 et 2458 (2 692 employés)¹⁰

Convention de renouvellement de deux ans en vigueur du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2016.

- Augmentations de salaire de 1,5 % la première année et de 1,3 % la deuxième année de la convention.
- Rajustements des taux de salaire des infirmières et infirmiers autorisés des maisons de soins infirmiers Golden Dawn, Cedarwood et A.R. Goudie.
- Augmentation des prestations de soins de la vue à 200 \$ tous les 24 mois le 1^{er} mai 2015, et augmentation additionnelle à 250 \$ le 1^{er} mai 2016.
- Le 1^{er} août 2015, augmentation de la couverture d'assurance vie à 5 000 \$ pour ceux qui reçoivent cette assurance sous forme de paiement forfaitaire.

Extendicare et Unifor, diverses sections locales (1 076 employés à temps plein et à temps partiel)

Convention de renouvellement de deux ans en vigueur du 1^{er} août 2014 au 31 juillet 2016.

- Augmentations de salaire de 1,5 % la première année et de 1,3 % la deuxième année.
- Augmentation de la prime de fin de semaine à 0,25 \$/h.
- À compter du 1^{er} août 2015 : assurance vie 30 000 \$; et employés à temps partiel (non admissibles aux prestations) : assurance vie à 15 000 \$.
- Les prestations de soins de la vue passent à 200 \$ tous les 24 mois; en janvier 2016, à 225 \$ tous les 24 mois et en juillet 2016, à 250 \$ tous les 24 mois.
- Augmentation des prestations pour appareil auditif à 350 \$ en juillet 2016.

St. Joseph's Healthcare London et Unifor, section locale 27 (1 434 employés)

Convention de renouvellement de trois ans en vigueur du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2018.

- Augmentations de salaire de 1,4 % chaque année de la convention.
- La prime de quart passe à 1,25 \$/h et la prime de fin de semaine, à 1,35 \$/h.
- Divers paiements forfaitaires selon la classification, le statut de salaire bloqué (critères additionnels pour le statut temps partiel / temps plein) et l'année de la convention.

¹⁰ Quatre conventions visant au moins 150 employés (Revera LTC, Trinity Village, Trillium Villa, Heron Terrace).

Premier trimestre de 2015

Durant le premier trimestre de 2015, 75 conventions collectives visant chacune au moins 150 employés basés en Ontario ont été ratifiées. Ensemble, elles visaient 45 200 employés (tableau 4), dont 68,6 % (31 023) étaient du secteur public. La plupart des employés travaillaient dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale (22 931 employés, en raison des règlements centraux conclus avec l'AIIO, le SCFP et Unifor dans les foyers de soins de longue durée et les centres d'accès aux soins communautaires), des services d'enseignement (7 005), des services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (7 000) et du transport et de l'entreposage (1 956) (tableau 7).

Rajustements de salaire

Les règlements du premier trimestre (tableau 4) prévoyaient une augmentation annuelle globale de salaire de 1,5 %, une diminution par comparaison à 1,6 % au trimestre précédent. Dans le secteur public, l'augmentation annuelle moyenne de salaire était de 1,4 %, par comparaison à celle de 1,5 % au trimestre précédent. Le secteur privé a connu une augmentation annuelle moyenne de salaire de 1,6 %, une baisse par rapport à celle de 1,9 % au trimestre précédent. Les secteurs ayant connu les plus importantes augmentations annuelles moyennes de salaire au premier trimestre (tableau 7) étaient la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (3,4 %), les administrations publiques locales, municipales et régionales (2,9 %), la fabrication d'aliments (2,4 %) et les arts, spectacles et loisirs (2,2 %). Les rajustements annuels des salaires dans les secteurs ayant les concentrations d'employés les plus élevées ont atteint en moyenne 1,4 % dans les soins de santé et l'assistance sociale (22 931), 1,4 % dans les services d'enseignement (7 005), 1,4 % dans les services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (7 000) et 2 % dans le transport et l'entreposage (1 956) (tableau 7).

Durant le premier trimestre de 2015, environ 8,4 % (3 789) de tous les employés (tableau 5) ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire allant de 2,0 à 2,9 %, tandis que 75,7 % (34 232) ont reçu des augmentations allant de 1,0 à 1,9 %. Dans le secteur public, 77,2 % (23 947) des employés étaient visés par des conventions prévoyant des augmentations annuelles moyennes de salaire allant de 1,0 à 1,9 %, par comparaison à 72,5 % (10 285) des employés du secteur privé. Dans le secteur privé, 17 % (2 410) des employés ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire allant de 2 à 2,9 %, par comparaison à 4,4 % (1 379) des employés du secteur public.

Sur le nombre total d'employés au nom desquels on a conclu des conventions durant le premier trimestre de 2015 (tableau 9), 33,9 % (15 332) étaient visés par des conventions de trois ans; ils sont suivis de près par 33,6 % des employés visés par des conventions de quatre ans. Dans le secteur privé, les conventions de quatre ans étaient les plus courantes et visaient 73,6 % (10 436) des employés, par comparaison à 23,5 % (3 326) des employés visés par des

conventions de trois ans. Dans le secteur public, 46 % (14 256) étaient visés par des conventions de deux ans et 38,7 % (12 006), par des conventions de quatre ans. Environ 70 % (1 514) des employés du secteur de la fabrication et 32 % (13 818) de ceux des autres secteurs étaient visés par des conventions de trois ans.

Négociations

En moyenne, les conventions du secteur privé ont été ratifiées 3,5 mois après le début des négociations, par comparaison à 9,3 mois dans le secteur public (tableau 12).

Parmi tous les règlements survenus durant le premier trimestre de 2015, 21 conventions visant 21,8 % (9 854) des employés ont été négociées directement par les parties, comparativement aux 32 conventions visant 47,4 % (21 411) des employés qui ont été conclues par voie de conciliation ou de médiation. L'arbitrage a permis de conclure 11 conventions visant 16,4 % (7 410) des employés et 11 ont été conclues après un arrêt de travail (tableau 13).

Dans le secteur public, 33 % (10 226) des employés ont conclu des conventions par voie de conciliation ou de médiation, comparativement aux 22,1 % (6 862) qui l'ont fait par la négociation directe. Dans le secteur privé, environ 78,9 % (11 185) des employés ont conclu des règlements à l'aide de la conciliation ou de la médiation, comparativement aux 21,1 % (2 992) qui l'ont fait par négociation directe.

Négociations à venir

Les principales négociations qui se poursuivent au premier trimestre de 2015 touchent le gouvernement fédéral, diverses municipalités, les commissions des services policiers, les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les universités, les services de développement, divers conseils scolaires, le gouvernement de l'Ontario, G4S Secure Solutions, la Société canadienne des postes, Ontario Power Generation et Hydro One.

Les principales conventions qui expireront au deuxième trimestre de 2015 visent des universités, les Supermarchés Loblaws, Vale Canada Limited, Bombardier Aéronautique et Maple Leaf Sports and Entertainment.

Arrêts de travail

De janvier à mars 2015, 21 arrêts de travail ont été signalés en Ontario, comparativement à 14 pour la même période en 2014. Les arrêts de travail survenus pendant le premier trimestre de 2015 ont touché 11 470 employés et entraîné la perte de 123 820 jours-personnes, comparativement à 757 employés et à 21 020 jours-personnes pour la même période en 2014 (tableaux 14 et 15).

De janvier à mars 2015, quatre arrêts de travail ont été déclarés dans le secteur de la fabrication, une baisse par rapport aux sept survenus pendant la même période en 2014. Les autres secteurs ont signalé 17 arrêts de travail, par comparaison aux sept survenus pendant la même période en 2014. Dans le secteur de la construction, aucun arrêt de travail n'a été signalé au premier trimestre de 2015 et de 2014. Durant le premier trimestre de 2015, 0,03 % du temps de travail estimé en Ontario a été perdu en raison d'arrêts de travail (tableaux 15 et 16).

Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaire de base, par secteur (privé et public), du 1^{er} trimestre de 2014 au 1^{er} trimestre de 2015

Premier trimestre de 2014

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	42	13 445	2,0	7	4 193	2,0	35	9 252	2,0
Public	42	30 614	1,7	2	931	1,7	40	29 683	1,7
Toutes les conventions	84	44 059	1,8	9	5 124	1,9	75	38 935	1,8

Deuxième trimestre de 2014

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	44	19 834	1,8	6	1 931	1,8	38	17 903	1,8
Public	134	85 167	1,3	1	918	0,7	133	84 249	1,4
Toutes les conventions	178	105 001	1,4	7	2 849	1,4	171	102 152	1,4

Troisième trimestre de 2014

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	17	17 004	2,0	1	799	1,7	16	16 205	2,0
Public	58	60 655	1,2	-	-	-	58	60 655	1,2
Toutes les conventions	75	77 659	1,4	1	799	1,7	74	76 860	1,4

Quatrième trimestre de 2014

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	23	12 593	1,9	1	578	1,0	22	12 015	1,9
Public	50	25 179	1,5	-	-	-	50	25 179	1,5
Toutes les conventions	73	37 772	1,6	1	578	1,0	72	37 194	1,6

Premier trimestre de 2015

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	22	14 177	1,6	3	1 552	2,2	19	12 625	1,5
Public	53	31 023	1,4	-	-	-	53	31 023	1,4
Toutes les conventions	75	45 200	1,5	3	1 552	2,2	72	43 648	1,4

Tableau 5 : Distribution des augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur (privé et public), 1^{er} trimestre de 2015

Pourcentage	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous les employés (%)	Conventions - secteur privé	Employés - secteur privé	Employés - secteur privé (%)	Conventions - secteur public	Employés - secteur public	Employés - secteur public (%)
Aucune augmentation	1	370	0,8 %	1	370	2,6 %	-	-	-
0,1 - 0,9 %	5	4 966	11,0 %	-	-	-	5	4 966	16,0 %
1,0 - 1,9 %	52	34 232	75,7 %	13	10 285	72,5 %	39	23 947	77,2 %
2,0 - 2,9 %	11	3 789	8,4 %	5	2 410	17,0 %	6	1 379	4,4 %
3,0 - 3,9 %	6	1 843	4,1 %	3	1 112	7,8 %	3	731	2,4 %
Toutes les conventions	75	45 200	100,0 %	22	14 177	100 %	53	31 023	100,0 %

Tableau 6 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur (fabrication et autres), du 1^{er} trimestre de 2014 au 1^{er} trimestre de 2015

Premier trimestre de 2014

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	15	3 398	1,2	4	958	1,0	11	2 440	1,2
Autres	67	40 171	1,8	5	4 166	2,1	62	36 005	1,8
Construction	2	490	2,4	-	-	-	2	490	2,4
Toutes les conventions	84	44 059	1,8	9	5 124	1,9	75	38 935	1,8

Deuxième trimestre de 2014

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	23	6 665	1,8	5	1 581	1,6	18	5 084	1,9
Autres	155	98 336	1,4	2	1 268	1,2	153	97 068	1,4
Toutes les conventions	178	105 001	1,4	7	2 849	1,4	171	102 152	1,4

Troisième trimestre de 2014

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	6	2 023	1,5	1	799	1,7	5	1 224	1,3
Autres	69	75 636	1,4	-	-	-	69	75 636	1,4
Toutes les conventions	75	77 659	1,4	1	799	1,7	74	76 860	1,4

Quatrième trimestre de 2014

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	6	1 665	1,7	1	578	1,0	5	1 087	2,1
Autres	66	35 607	1,6	-	-	-	66	35 607	1,6
Construction	1	500	2,7	-	-	-	1	500	2,7
Toutes les conventions	73	37 772	1,6	1	578	1,0	72	37 194	1,6

Premier trimestre de 2015

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	9	2 142	1,9	2	480	2,2	7	1 662	1,8
Autres	66	43 058	1,4	1	1 072	2,1	65	41 986	1,4
Toutes les conventions	75	45 200	1,5	3	1 552	2,2	72	43 648	1,4

Tableau 7 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur, 1^{er} trimestre de 2015

Fabrication	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication de produits chimiques	1	150	1,5	-	-	-	1	150	1,5
Fabrication d'aliments	1	330	2,4	1	330	2,4	-	-	-
Fabrication de produits minéraux non métalliques	1	159	1,5	-	-	-	1	159	1,5
Fabrication du papier	1	319	1,5	-	-	-	1	319	1,5
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	1	207	3,4	-	-	-	1	207	3,4
Première transformation des métaux	1	175	2,0	-	-	-	1	175	2,0
Usines de produits textiles	1	150	1,8	1	150	1,8	-	-	-
Fabrication de matériel de transport	1	400	1,3	-	-	-	1	400	1,3
Fabrication de boissons et de produits du tabac	1	252	1,7	-	-	-	1	252	1,7
Fabrication	9	2 142	1,9	2	480	2,2	7	1 662	1,8

Tableau 7 (suite)

Autres secteurs que la fabrication	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1	350	2,0	-	-	-	1	350	2,0
Transport et entreposage	5	1 956	2,0	-	-	-	5	1 956	2,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	1	1 154	1,0	-	-	-	1	1 154	1,0
Commerce de gros	1	270	1,5	-	-	-	1	270	1,5
Services d'enseignement	8	7 005	1,4	-	-	-	8	7 005	1,4
Soins de santé et assistance sociale	41	22 931	1,4	-	-	-	41	22 931	1,4
Arts, spectacles et loisirs	1	208	2,2	-	-	-	1	208	2,2
Services d'hébergement et de restauration	1	450	2,0	-	-	-	1	450	2,0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	3	7 000	1,4	-	-	-	3	7 000	1,4
Services publics	1	1 072	2,1	1	1 072	2,1	-	-	-
Administration publique fédérale	2	462	1,7	-	-	-	2	462	1,7
Administrations publiques locales, municipales et régionales	1	200	2,9	-	-	-	1	200	2,9
Autres secteurs que la fabrication	66	43 058	1,4	1	1 072	2,1	65	41 986	1,4

Tous les secteurs	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Tous les secteurs	75	45 200	1,5	3	1 552	2,2	72	43 648	1,4

Tableau 8 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, tous les secteurs, 1^{er} trimestre de 2015

Total - tous les secteurs	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Tous les secteurs de la fabrication	9	2 142	1,9	2	480	2,2	7	1 662	1,8
Tous les autres secteurs	66	43 058	1,4	1	1 072	2,1	65	41 986	1,4
Toute la construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tous les secteurs	75	45 200	1,5	3	1 552	2,2	72	43 648	1,4

Tableau 9 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par durée et par secteur, 1^{er} trimestre de 2015

Durée, par secteur (privé et public)	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions - privé	Employés - privé	Privé (%)	Conventions - public	Employés - public	Public (%)
Deux ans	33	14 256	1,6	-	-	-	33	14 256	1,6
Trois ans	26	15 332	1,5	9	3 326	1,7	17	12 006	1,4
Quatre ans	14	15 197	1,3	11	10 436	1,6	3	4 761	0,8
Cinq ans	2	415	1,6	2	415	1,6	-	-	-
Toutes les conventions	75	45 200	1,5	22	14 177	1,6	53	31 023	1,4

Tableau 10 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par durée (fabrication et autres), 1^{er} trimestre de 2015

Durée, par secteur (fabrication et autres)	Conventions - fabrication	Employés - fabrication	Fabrication (%)	Conventions – autres	Employés – autres	Autres (%)	Conventions - construction	Employés - construction	Construction (%)
Deux ans	-	-	-	33	14 256	1,6	-	-	-
Trois ans	6	1 514	2,0	20	13 818	1,4	-	-	-
Quatre ans	2	469	1,5	12	14 728	1,3	-	-	-
Cinq ans	1	159	1,5	1	256	1,7	-	-	-
Toutes les conventions	9	2 142	1,9	66	43 058	1,4	-	-	-

Tableau 11 : Durée des négociations, par secteur, 1^{er} trimestre de 2015

Durée, par secteur (privé et public)	Toutes les conventions	Tous les employés	Conventions - privé	Employés - privé	Conventions - public	Employés - public
1-3 mois	26	14 469	12	4 747	14	9 722
4-6 mois	21	15 070	7	6 724	14	8 346
7-9 mois	14	7 284	3	2 706	11	4 578
10-12 mois	5	4 622	-	-	5	4 622
13 mois et plus	9	3 755	-	-	9	3 755
Total	75	45 200	22	14 177	53	31 023

Tableau 12 : Durée moyenne des négociations, par secteur, 1^{er} trimestre de 2015

Durée, par secteur (privé et public)	Durée moyenne des négociations (mois)
Privé	3,5
Public	9,3
Total	7,6

Tableau 13 : Mode de règlement, par secteur, 1^{er} trimestre de 2015

Mode de règlement	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous les employés (%)	Conventions - secteur privé	Employés - secteur privé	Employés - secteur privé (%)	Conventions - secteur public	Employés - secteur public	Employés - secteur public (%)
Négociation directe	21	9 854	21,8	6	2 992	21,1	15	6 862	22,1
Conciliation	25	17 791	39,4	13	10 440	73,6	12	7 351	23,7
Médiation	7	3 620	8,0	3	745	5,3	4	2 875	9,3
Arbitrage	11	7 410	16,4	-	-	0,0	11	7 410	23,9
Arrêt de travail	11	6 525	14,4	-	-	0,0	11	6 525	21,0
Total	75	45 200	100,0	22	14 177	100,0	53	31 023	100,0

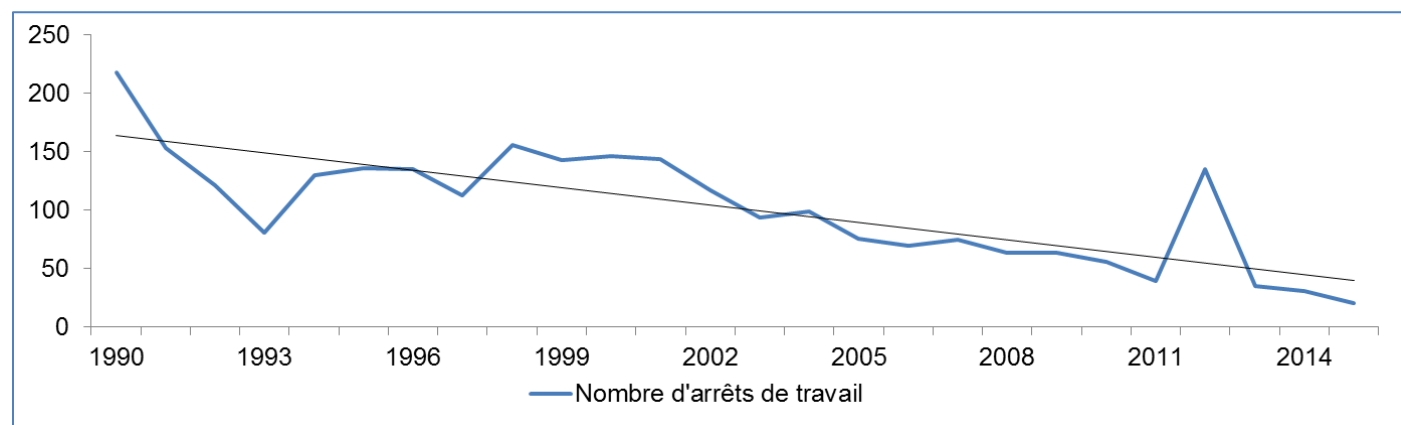
Tableau 14 : Arrêts de travail, janvier-mars 2014 et 2015¹¹

Par secteur	Janvier-mars 2014	Janvier-mars 2015
Fabrication	7	4
Autres	7	17
Tous les secteurs	14	21

Tableau 15 : Jours-personnes perdus, janvier-mars 2014 et 2015

Par secteur	Janvier-mars 2014	Janvier-mars 2015
Fabrication	18 770	12 130
Autres	2 250	111 690
Tous les secteurs	21 020	123 820

Graphique 4 : Arrêts de travail¹²



1

Le nombre d'arrêts de travail a diminué de 1990 à 2011. Le maximum a été atteint en 1990 : 218 arrêts de travail. Le minimum est survenu en 2014 : 31 arrêts de travail. Environ 50 % des arrêts de travail signalés en 2012 ont touché des conseils scolaires en décembre. De janvier à mars 2015, 21 arrêts de travail ont touché 11 470 employés et ont causé la perte de 123 820 jours-personnes au total.

¹¹ Le 31 mars 2015, huit arrêts de travail visant au total 3 082 employés ont été comptabilisés en avril 2015. Les données recueillies concernent les arrêts de travail touchant au moins deux employés relevant de la compétence de l'Ontario.

¹² Les données de mars sont préliminaires.

Tableau 16 : Arrêts de travail relevant de la compétence de l'Ontario, de 1990 à mars 2015

Année	Arrêts de travail	Employés touchés	Employés par arrêt de travail	Jours-personnes perdus	Jours-personnes perdus par employé touché	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Jours-personnes perdus (% du temps de travail estimé)
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006	70	30 240	432	394 600	13,0	48	0,03
2007	75	25 257	337	389 130	15,4	39	0,03
2008	64	19 118	299	281 770	14,7	48	0,02
2009	64	42 573	665	1 549 560	36,4	71	0,11
2010	56	10 711	191	704 630	65,8	71	0,05
2011	40	11 502	288	352 160	30,6	65	0,02
2012	135	65 982	489	200 600	3,0	13	0,01
2013	35	13 155	376	288 310	21,9	48	0,02
2014	31	5 479	177	132 200	24,1	59	0,01
2015* ¹³ (janv.-mars)	21	11 470	546	123 820	10,8	28	0,03

¹³ Chiffres préliminaires.

Source : Services d'information sur les négociations collectives, Services de règlement des différends.

Tableau 17 : Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Employés (Ontario)	Date d'expiration
Gouvernement fédéral	AFPC, IPFPC et al.	Tout le Canada	104 100	Dates diverses
Diverses municipalités (sauf commissions des services policiers)	SCFP et al.	Lieux divers	35 900	Dates diverses
Commissions des services policiers	Association des policiers	Lieux divers	13 950	Dates diverses
Hôpitaux	SEFPO, Unifor et al.	Lieux divers	30 355	Dates diverses
Foyers de soins de longue durée	AIIO, SEFPO et al.	Lieux divers	51 500	Dates diverses
Universités	SCFP et al.	Lieux divers	21 700	Dates diverses
Services de développement (CAS, aide à la vie autonome, services)	SCFP, SEFPO et al.	Lieux divers	23 300	Dates diverses
Divers conseils scolaires	AEECA, FEEEO, SCFP et al.	Toute la province	275 850	31 août 2014
G 4 S Secure Solutions	TUAC	Toute la province	3 800	30 nov. 2014
Gouvernement de l'Ontario	Police provinciale de l'Ontario, SEFPO, PEGO	Toute la province	43 500	31 déc. 2014
Société canadienne des postes (exploitation postale)	Association canadienne des maîtres de poste et adjoints	Tout le Canada	2 000	31 déc. 2014
Ontario Power Generation	SCFP	Toute la province	6 600	31 mars 2015
Hydro One	SCFP	Toute la province	5 000	31 mars 2015
Air Canada	SCFP, Unifor	Tout le Canada	5 455	Dates diverses
Motion Picture Studio Production Technicians	IATSE	Toronto	2 200	31 mars 2015
Garda Security Screening	AIMTA	Toronto	1 800	31 mars 2015
Supermarchés Loblaws	TUAC	Lieux divers	1 240	30 avr. 2015
Vale Canada Limited	Syndicat des métallos	Sudbury	2 832	31 mai 2015
Bombardier Aéronautique (division De Havilland / division des aéronefs / production)	Unifor	Toronto	1 800	22 juin 2015

Le 31 mars 2015, environ 739 conventions, chacune visant 150 employés ou plus, avaient expiré et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 18 : Indice des prix à la consommation (2002 = 100)¹⁴

Lieu	Janvier 2015	Février 2015	Mars 2015	2012	2013	2014	Depuis le début de l'exercice
Canada	1,0	1,0	1,2	1,5	0,9	1,9	1,1
Ontario	1,6	1,3	1,6	1,4	1,1	2,3	1,5
Toronto	2,1	1,8	1,9	1,5	1,2	2,5	1,9
Ottawa-Gatineau (partie ontarienne)	1,2	1,0	1,2	1,3	1,0	2,0	1,1
Thunder Bay	1,1	0,9	1,3	0,9	0,9	2,2	1,1

Les données de mars, de juin, de septembre et de décembre comprennent les renseignements trimestriels. La classification utilisée dans le présent rapport est fondée sur le Système de classification des secteurs de l'Amérique du Nord.

Les renseignements fournis dans le présent rapport se fondent sur les conventions collectives visant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % des employés syndiqués de l'Ontario. Les données sur les salaires mentionnées dans le présent rapport sont tirées exclusivement des renseignements communiqués aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données du mois courant (mars) sont préliminaires. Tous les pourcentages liés aux salaires sont calculés sur le taux de base, sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des rajustements des primes de vie chère calculés selon les taux d'inflation projetés. Les augmentations ne correspondent pas nécessairement à l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin Faits saillants des négociations collectives peut être reproduit et distribué sans restriction. Toutefois, vous devez en indiquer la source : Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à www.labour.gov.on.ca/french/lr. Pour en savoir plus sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez communiquer avec nous à cbis@ontario.ca ou composer le 416 326-1260.

Conformément à la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, le ministère du Travail s'efforce de faire en sorte que ses services soient fournis d'une manière qui respecte la dignité et l'indépendance des personnes handicapées. Veuillez indiquer au ministère toute mesure d'adaptation dont vous avez besoin pour qu'il puisse répondre à vos besoins particuliers.

Pour en savoir plus, communiquez avec :

Services d'information sur les négociations collectives

400, avenue University, 8^e étage

Toronto ON M7A 1T7

Téléphone : 416 326-1260

Télécopieur : 416 326-1277

Courriel : cbis@ontario.ca

ISSN 1492-4331

This publication is also available in English.

¹⁴ Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente.

Source : Statistique Canada